

Communiqué de Presse
7 février 2025

Anderlecht : Mobilisation exceptionnelle des forces de police

A l'initiative des autorités de la zone de police Midi, les représentants des 6 zones de police locale et du Directeur Coordinateur de la Police fédérale de Bruxelles se sont réunis pour évaluer la situation des dernières heures.

Il a été décidé, en plus de l'action judiciaire coordonnée exclusivement par le Procureur du Roi de Bruxelles, de concentrer un maximum de moyens policiers visibles dans les secteurs les plus concernés par ces séquences de tir.

C'est ainsi qu'une opération de visibilité coordonnée par le chef de corps de la police Midi débute dès ce jour et ce, 24 h sur 24, 7 jours sur 7.

Cette action mobilisera tous les membres du personnel de la zone de police Midi, qui pourront compter sur l'appui de 18 policiers fédéraux, en plus de ceux déployés dans le métro et la gare du Midi, ainsi qu'un appui constant de la Police de Bruxelles-Capitale-Ixelles (PolBru) via au minimum 5 équipes. Un appui de toutes les zones de police de la Région de Bruxelles-Capitale qui disposent des unités spécialisées en mesure de riposter à l'usage d'armes lourdes est également prévu.

« Pour répondre à une situation de crise à la suite de plusieurs fusillades, il était essentiel de mobiliser largement les effectifs policiers disponibles, à la mesure des enjeux de sécurité dans différents quartiers d'Anderlecht. Cette mobilisation exceptionnelle est rendue possible grâce à l'appui de la Police fédérale et de la Police de Bruxelles-Capitale, ainsi qu'avec la solidarité des 4 autres zones de police de la Région bruxelloise » déclare le Bourgmestre d'Anderlecht Fabrice Cumps.

Ce dispositif exceptionnel fera l'objet d'une évaluation constante en fonction de l'évolution de la menace.